

cer le Centre comme manquant de patriotisme. La *Germania* fait bonne justice de cette tactique. Dans un article intitulé: "Le drapeau national et les phrases nationalistes," elle s'écrie: "Cela va bien! Les officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* en tête, recommencent l'inconvenance, d'accord avec les champions libéraux du Kulturkampf, de désigner le Centre comme le parti des sans-patrie, dépourvu de sentiment national. Le chancelier a lui-même donné l'exemple en enfourchant au Reichstag "le cheval nationaliste", en répondant à des télégrammes d'adhésion par des dithyrambes sur les "sentiments nationalistes" des libéraux." Mais ajoute le vaillant journal, "les mots d'ordre nationalistes ne suffiront guère pour se débarrasser du Centre. Du reste les électeurs n'ont que faire de cette offensante supposition de ne pas avoir notion du sentiment patriotique. Puis au demeurant nous trouvons de l'outrage dans le fait qu'un parti se dit nationaliste en vue de produire une comparaison de ses sentiments nationaux avec ceux des autres partis. C'est comme si quelqu'un se disait pieux. C'est à raison qu'on le qualifierait d'hypocrite."

Les élections doivent avoir lieu le 25 janvier. Il est à espérer que le Centre conservera sa force et sa cohésion, et que les socialistes ne feront pas trop de conquêtes.

\* \* \*

C'est toujours avec une profonde tristesse que nous abordons l'examen de la situation en France. Hélas! elle ne cesse pas d'être déplorable et alarmante. Etape par étape, l'Eglise de France est réduite au dénuement et soumise à un régime où l'oppression et la spoliation se disputent la palme.

M. Briand a présenté sa nouvelle loi relative aux biens d'Eglise et à l'exercice du culte. C'est une mesure d'incohérence, d'arbitraire et de rapine. L'article premier décrète que les départements et les communes recevront à titre définitif la libre disposition des archevêchés, évêchés, presbytères et séminaires, dont la jouissance n'a pas été réclamée par une association culturelle conforme à la loi de 1905. Or la discipline de l'Eglise ne permet pas aux catholiques de former de telles associations. Ce